



MAIRIE D'ANSAUVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

Ansauvillers le 7 mars 2020

Pour donner suite à la décision de l'Etat de procéder à la fermeture de toutes les écoles, collèges et lycées dans l'Oise, ce à compter du lundi 9 mars 2020 pour une durée de quinze jours, je souhaite apporter quelques précisions quant à la conduite à tenir.

La cantine et le périscolaire seront également fermées.

S'agissant de la restauration scolaire du lundi 9 mars, le repas ne sera pas facturé aux familles ayant inscrit leur enfant ; les repas suivants seront annulés.

Pour les parents salariés dans l'obligation de garder leur(s) enfant(s) de moins de 16 ans à domicile, il y a lieu de contacter leur employeur qui devra procéder à une déclaration d'arrêt de travail spécifique sur le téléservice declare.ameli.fr de l'Assurance Maladie.

Recommandations :

La meilleure protection contre le virus consiste à provisoirement cesser les poignées de main et embrassades, et à respecter les « gestes barrières », des mesures simples et efficaces pour freiner la diffusion du virus :

- Se laver les mains régulièrement (pendant 30 secondes avec de l'eau et du savon).
- Eternuer et tousser dans son coude. • Utiliser un mouchoir à usage unique.
- Porter un masque jetable, uniquement quand on est malade.
- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.
- Rester chez soi, limiter les sorties et contacter votre médecin si votre état de santé le justifie.

Le Maire
Marie-Line DUFRESNES

